



Plan d'engagement **vers la réussite** 2023-2027

Parution 30 juin 2023

**Crée
l'avenir**

Centre
de services scolaire
de Rouyn-Noranda

Québec 

Table des matières

Le plan d'engagement vers la réussite, une continuité manifeste	3
Le comité	4
Le contexte	6
La population sur le territoire	6
L'effectif scolaire	7
La défavorisation des écoles	8
La situation financière.....	8
L'économie locale sur le territoire	9
Portrait des ressources humaines	11
Nouvelle marque employeur.....	11
Notre identité	12
Notre mission.....	12
Notre vision.....	12
Nos valeurs.....	12
Orientations et objectifs	14
Orientation 1	14
Orientation 2	17
Déclaration des services offerts	19
Les services de l'éducation préscolaire	19
Les services éducatifs - secteur jeune	20
Les services éducatifs complémentaires.....	21
Les services particuliers	22
Les services éducatifs - secteur adulte	22
Les services éducatifs - secteur de la formation professionnelle	24
Le service aux entreprises (SAE)	26
Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)	26
Signataires du plan d'engagement vers la réussite	27

Photo en couverture :
Magalie - Élève du CSSRN



Le plan d'engagement vers la réussite, une continuité manifeste¹

Depuis l'adoption du projet de loi 105, le **Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda** possède un plan d'engagement vers la réussite qui fut, à l'époque, adopté par le conseil des commissaires, en mai 2018.

Désormais, pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire approuve, sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves, un plan d'engagement vers la réussite **cohérent avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du Ministère** (LIP, article 209.1).

À la suite de l'adoption de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire, qui a eu lieu le 8 février 2020, les centres de services scolaires ont dorénavant l'obligation **d'instituer un comité d'engagement pour la réussite des élèves** (LIP, article 193.6). Les dispositions législatives concernant ce comité sont en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2020.

¹ Extraits du Plan d'engagement vers la réussite. GUIDE. Mise à jour février 2022. Direction de la gouvernance scolaire et Direction générale du soutien au réseau.



Du préscolaire à la formation professionnelle, en passant par la formation générale des adultes, chaque élève suit son parcours vers sa réussite, avec ses aspirations et son potentiel comme bagage. C'est ainsi que nous souhaitons mobiliser nos efforts pour les prochaines années, **créer l'avenir un trajet à la fois!**



Le comité

La composition (LIP, article 193.6) du comité est diversifiée et engage toutes les catégories de membres du personnel. Au CSSRN, il est formé des **14 personnes suivantes** :

- Yves Bédard, directeur général;
- Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs secteurs jeunes, adultes et formation professionnelle;
- Martin Grenier, direction adjointe des Services éducatifs responsable des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Jean-François Parent, direction au primaire;
- Sylvie Rivest, direction au secondaire;
- Marie-Pierre Godbout, direction de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes;
- Valérie Fournier, direction adjointe de la formation générale des adultes;
- Félix Caron et Chantal Royer (substitut), enseignants au primaire;
- Mathieu Pépin, enseignant au secondaire;
- Brigitte Luzy, enseignante à l'éducation des adultes;
- Chantal Duguay, enseignante à la formation professionnelle;
- Dominique Beaudoin, membre du personnel professionnel;
- Sonia Paquette, membre du personnel de soutien;
- Glorya Pellerin, professeure en sciences de l'éducation à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Les fonctions de ce comité sont centrées sur les orientations éducatives (LIP, article 193.7).

Il doit en outre :

1. élaborer et proposer au centre de services scolaire un plan d'engagement vers la réussite (LIP, article 209.1);
2. analyser les résultats des élèves et formuler des recommandations au centre de services scolaire sur l'application du plan d'engagement vers la réussite approuvé par le centre de services scolaire;
3. promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux orientations du plan d'engagement vers la réussite;
4. donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à la réussite des élèves.



Le plan d'engagement vers la réussite est un outil de planification permettant, de façon transparente, de faire connaître à toute la population **les engagements du centre de services scolaire** dans le but d'assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, et ce, pour une période donnée.

Il est élaboré en réponse aux besoins du milieu et mis en place grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés par l'éducation sur un territoire. Il s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie, de la subsidiarité et des particularités de chacun.

Dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite, le comité d'engagement pour la réussite des élèves consulte (LIP, article 193.8) notamment, le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage,

le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel de même que les comités d'élèves.

Il est élaboré en réponse aux besoins du milieu et mis en place grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés.

Le plan d'engagement vers la réussite ne doit pas servir à imposer des orientations, des objectifs ou des cibles aux établissements d'enseignement dans l'élaboration de leur projet éducatif. Ces derniers doivent plutôt s'inspirer de leur contexte particulier.

Le contexte

La population sur le territoire du CSSRN²

Rouyn-Noranda se positionne au 28^e rang des municipalités et au 44^e rang des MRC les plus peuplées au Québec.

La ville compte 43 053 habitants, ce qui représente 29 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Connaissant la plus importante augmentation démographique de la dernière décennie dans la région, la ville de Rouyn-Noranda, dans ses projections, annonce une croissance de la population d'ici 2030.

[VOIR TABLEAU 1](#)

Néanmoins, l'avenir démographique s'annonce fragile, avec le vieillissement de la population et la concurrence accrue des autres régions du Québec quant à l'attractivité des nouveaux arrivants.

Rouyn-Noranda se distingue par sa relative « jeunesse », c'est-à-dire une faible moyenne d'âge de sa population. D'ailleurs, elle est la seule ville de la région à vivre la stabilité démographique chez les 15-24 ans.

[VOIR TABLEAU 2](#)

Malgré une hausse de la population dans ses quartiers ruraux, depuis 2011, la majorité de sa population demeure en milieu urbain.

Bien que le quartier Cadillac fasse partie du territoire de Rouyn-Noranda, le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda ne dessert pas de services pour ce secteur qui sont plutôt offerts par le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Le Centre de services scolaire est le troisième employeur d'importance à Rouyn-Noranda.

TABLEAU 1
ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Décennie	Augmentation démographique
2000-2010	0,1 %
2010-2020	4,9 %
2020-2030	1,5 %

TABLEAU 2
RÉPARTITION DE LA POPULATION - 2021

Tranche d'âge	Répartition
0-24 ans	26,8 %
25-64 ans	53,3 %
65 ans et +	19,8 %



Nadine, Neema et Siani -
Technicienne informatique, élève et futur-élève du CSSRN

L'effectif scolaire du CSSRN²

Le Centre de services scolaire a connu une légère augmentation de sa clientèle dans les dernières années en formation générale des jeunes. Le nombre d'élèves répartis dans 13 écoles primaires et deux écoles secondaires au 30 septembre 2022, se chiffre à 5 566. [VOIR TABLEAU 3](#)

Quant à la formation générale des adultes et la formation professionnelle, le nombre d'inscription se situe autour de 1 000 élèves annuellement.

Certaines écoles du CSS sont au maximum de leur capacité d'accueil depuis plusieurs années ce qui nécessite une constante réflexion, afin d'assurer le bien-être et la sécurité de chaque élève, celle du personnel, et ce, dans chacun des établissements.

Des facteurs tels que la moyenne d'âge de la population de Rouyn-Noranda, et la prévision d'une croissance démographique continue nous amènent à croire que nous pouvons anticiper une stabilité de la clientèle pour les années à venir.

TABLEAU 3
EFFECTIF SCOLAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2022

Maternelle 4 ans	184 élèves
Préscolaire	436 élèves
Primaire	2 752 élèves
Secondaire	2 194 élèves
TOTAL	5 566 élèves

La défavorisation des écoles *du CSSRN*⁴

Le Ministère se réfère à deux données afin de statuer sur un niveau de défavorisation pour les écoles du Québec. La première représente l'indice du seuil de faible revenu (SFR) basé sur le seuil de faible revenu de familles avec enfants. La deuxième donnée est l'indice de milieu socio-économique (IMSE) basé sur les familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade, et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi dans la période de recensement canadien. La référence se situe sur une échelle d'un (école en milieu moins défavorisé) à dix (école en milieu plus défavorisé).

Ainsi, selon l'IMSE notre organisation possède trois écoles primaires se situant dans les rangs neuf et dix.

La situation financière *du CSSRN*

Le Centre de services scolaire demeure dans une situation financière fragile, malgré les efforts déployés par les membres du personnel d'encadrement, ainsi que le personnel enseignant, professionnel et de soutien. Les défis rencontrés sont grands. Cependant, tous travaillent à offrir des services d'une grande qualité à tous nos élèves, peu importe leurs besoins, ainsi qu'un milieu de vie sain, sécuritaire et favorisant l'apprentissage dans un but de réussite et de persévérance scolaire.



L'économie locale sur le territoire

du CSSRN¹

Capitale administrative régionale, la Ville de Rouyn-Noranda est aussi reconnue à titre de cité étudiante, compte tenu de la présence d'acteurs majeurs en éducation, ainsi que pour sa vie culturelle par son offre diversifiée en tout temps. Portée par la diversité de ses infrastructures de recherche, ainsi que par la capacité d'innovation de ses entreprises qui se démarquent à l'international, elle attire plusieurs personnes venant de l'étranger. Aujourd'hui, et pour les années à venir, la Ville de Rouyn-Noranda poursuit son engagement dans **la valorisation d'un milieu de vie de qualité** et dans l'essor d'une **économie tournée vers l'avenir**.

...la possibilité d'accéder facilement à bon nombre d'espaces naturels, (...) et son approche protectrice (...) démontre toute son audace et sa créativité...

La base économique de Rouyn-Noranda est diversifiée avec ses 21 631 emplois dans plus de 1 296 établissements publics et privés.

La ville de Rouyn-Noranda se positionne au 24^e rang sur 125 villes canadiennes dans le classement des collectivités entrepreneuriales et au 27^e rang provincial en fonction de l'indice de vitalité, ce qui lui confère une visibilité des plus intéressantes pour son avenir économique.

Rouyn-Noranda se veut une ville incontournable en ce qui a trait à l'activité touristique puisqu'elle est reconnue pour son cachet festif, ses lieux culturels, patrimoniaux et pour ses nombreux festivals d'envergure internationale, tout au long de l'année. De plus, la possibilité d'accéder facilement à bon nombre d'espaces naturels et l'approche protectrice liée à ces aires attirent de nombreux adeptes de plein-air et démontrent toute son audace et sa créativité.



Virginie et Sandrine -
Agentes de développement
en ressources humaines

Portrait des ressources humaines du CSSRN

Bien que fièrement nichée au troisième rang des principaux employeurs de la ville de Rouyn-Noranda, notre organisation fait face à des défis importants, tel que la précarité et la rétention du personnel, comme pour l'ensemble de la province, et ce, dans toutes les catégories d'emplois. Néanmoins, nous poursuivons notre mission en étant tous proactifs, créatifs et investis.

TABLEAU 4
PORTRAIT DES RESSOURCES HUMAINES DU CSSRN

Catégorie	Nombre (individus)	Permanent (individus)	Temporaire (individus)	% du personnel
Personnel d'encadrement	53	53	0	4,91
Personnel enseignant	554	363	191	51,30
Personnel professionnel	56	54	2	5,19
Personnel de soutien	403	240	163	37,31
Autres catégories	14	5	9	1,30
TOTAL	1080	715	365	100 %

Nouvelle marque employeur

Afin de se positionner comme employeur de choix et de se démarquer comme centre de services scolaire, une image de marque employeur a été développée.

Elle est inspirée de notre slogan, **Crée l'avenir**, qui évoque la contribution de tous les membres du personnel, de près ou de loin, au développement des élèves. Ils sont des créateurs d'avenir!



Sources de la section Contexte :

- 1 - L'Observatoire : MRC de Rouyn-Noranda Portrait
- 2 - Système Charlemagne
- 3 - L'Observatoire : Faits saillants
- 4- Indice de défavorisation 2021-2022
- 5 - Portrait Santé de Rouyn-Noranda du Gouvernement du Québec

Notre identité

Notre mission

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser et de dispenser des **services éducatifs de qualité** et de veiller à la **réussite scolaire et éducative de ses élèves** en vue de l'atteinte, dans le respect du potentiel de chacun, d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification.

Pour ce faire, il soutient et **accompagne ses établissements** dans la réalisation de leur mission et valorise l'éducation publique sur son territoire.

Notre vision

Agir ensemble pour former les citoyens d'aujourd'hui et de demain :

Fiers

Ouverts sur le monde

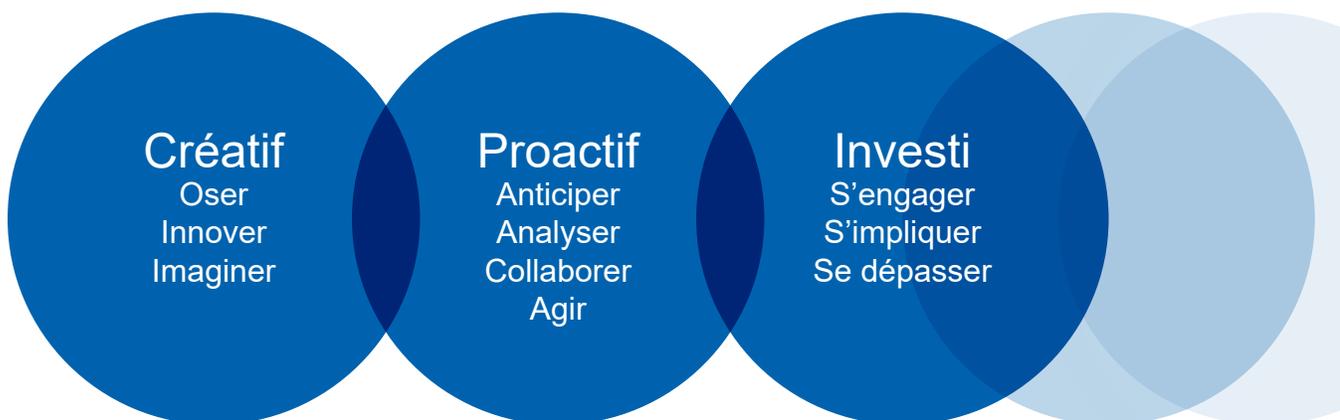
Respectueux envers eux-mêmes, les autres et l'environnement

Créatifs et audacieux

Engagés et responsables

Nos valeurs

Une valeur est une **manière d'être ou d'agir** qu'un groupe de personnes reconnaît comme importante et qui rend désirables ou estimables les personnes qui la possèdent. C'est pourquoi le CSS se définit comme étant :





Créer l'avenir, un trajet à la fois!

Anthony - Élève du CSSRN

Orientations et objectifs

ORIENTATION 1

Valoriser la réussite des élèves afin de leur permettre l'actualisation de leur potentiel et de leurs aspirations.

Utiliser des données pour organiser les actions éducatives à prioriser et mettre en place des pratiques reconnues efficaces par la recherche.

Objectif 1 :

Augmenter le **taux de diplomation** et de **qualification** au secondaire avant l'âge de 20 ans (*obtention d'un premier diplôme après sept années d'étude*).

	Global
Situation de départ (2020-2021)	75,5 %
Cible	80,0 %

	Filles
Départ	84,0 %
Cible	84,0 %

	Garçons
Départ	68,8 %
Cible	73,3 %

	EHDAA
Départ	54,2 %
Cible	54,2 %

Sources : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire - édition 2022.

* Pour l'année 2021, les épreuves uniques ont été annulées à cause de la crise de la COVID-19. Aucune modération n'a donc pu être appliquée. La note finale attribuée à ces cours a été calculée avec les seuls résultats obtenus à l'école.

** Définition de « premier diplôme » pour le ministère de l'Éducation : Le taux de diplomation et de qualification comprend les diplômes ou qualifications obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle.

Objectif 2 :

Maintenir le **taux de réussite global en français** pour la 4^e année du primaire et la 5^e année du secondaire.

Primaire 4 ^e année Global		Filles		Garçons		Épreuve (lecture)	
Situation de départ (2021-2022)	91,6 %	Départ	94,7 %	Départ	88,7 %	Départ	84,9 %
Cible	91,6 %	Cible	94,7 %	Cible	88,7 %	Cible	84,9 %

5 ^e Secondaire Global		Filles		Garçons		Épreuve (écriture)	
Situation de départ (2021-2022)	90,9 %	Départ	94,9 %	Départ	86,1 %	Départ	74,5 %
Cible	90,9 %	Cible	94,9 %	Cible	86,1 %	Cible	80,0 %

Objectif 3 :

Augmenter le **taux de réussite global en français** de 2^e année du secondaire.

2 ^e Secondaire Global		Filles		Garçons		Épreuve (écriture)	
Situation de départ (2021-2022)	83,5 %	Départ	92,3 %	Départ	74,6 %	Départ	71,9 %
Cible	85 %	Cible	92,3 %	Cible	76 %	Cible	75,0 %

Objectif 4 :

Augmenter le **taux de réussite global en mathématique** de 6^e année du primaire et de 4^e année du secondaire (CST 063414).

Primaire 6 ^e année Global		Filles		Garçons		Épreuve (résoudre)	
Situation de départ (2021-2022)	91,1 %	Départ	90,2 %	Départ	92,0 %	Départ	78,0 %
Cible	92,0 %	Cible	92,0 %	Cible	92,0 %	Cible	80,0 %

4 ^e Secondaire Global		Filles		Garçons		Épreuve (raisonner)	
Situation de départ (2021-2022)	76,9 %	Départ	81,9 %	Départ	72,8 %	Départ	74,1 %
Cible	80,0 %	Cible	81,9 %	Cible	72,8 %	Cible	80,0 %

Sources (objectifs 2, 3 et 4) :

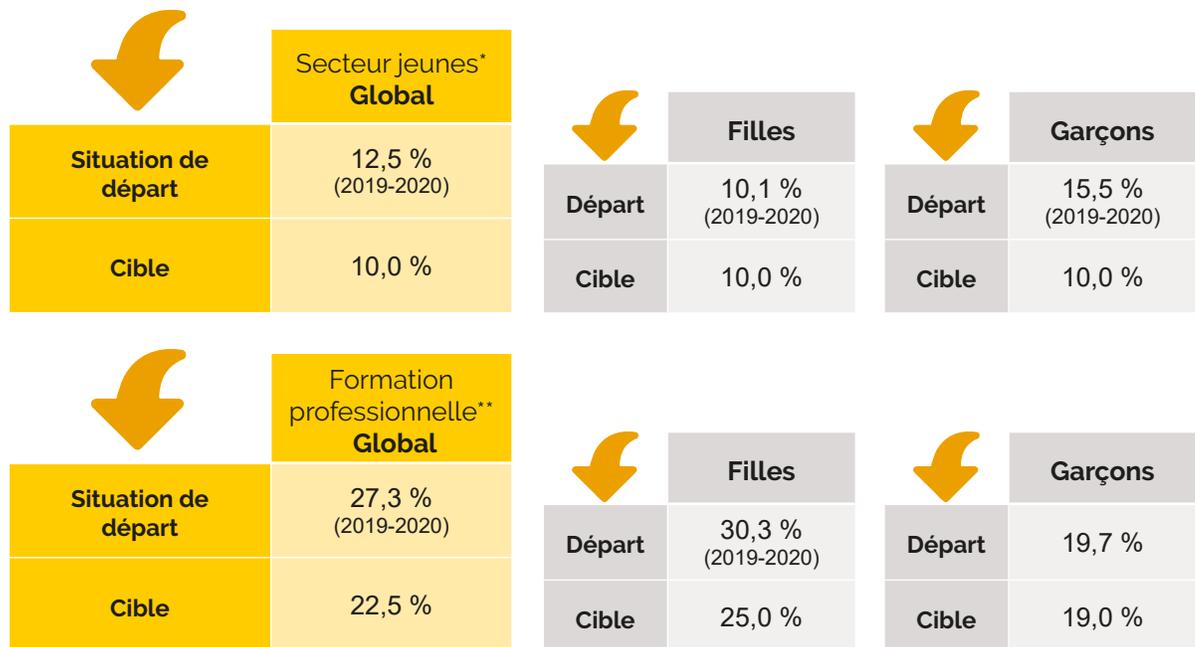
- Pour la quatrième et la cinquième secondaire : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, PDGSS11G_synth_reslt_epr_epreuve_juin_220724.
- Pour la 4^e et la 6^e année du primaire et la 2^e année du secondaire : LUMIX.



Benjamin et Zackary - Élèves en Charpenterie-menuiserie

Objectif 5 :

Diminuer le **taux de sortie sans diplôme**, ni qualification ou attestation.



Sources :

- MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, PDGSS11G_synth_reslt_epr_epreuve_juin_220724.

- Centre Polymétier.

* Dernières données disponibles du ministère de l'Éducation.

** Dernières données disponibles du centre Polymétier.

Pour le ministère de l'Éducation, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves sortants au secondaire représente la part des élèves qui ont quitté le secondaire pour une année donnée, alors qu'ils n'avaient aucun diplôme ni qualification, parmi l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes (FGJ).

Ces élèves qui poursuivent leur cheminement scolaire ne font pas partie du calcul du taux de sorties sans diplôme ni qualification.

Objectif 6 :

Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.



Programmes	Année de début	Année de fin	Nbre inscriptions	Nbre diplômés	% diplômés	Moyenne sur 3 ans	Moyenne globale	Cible				
Électromécanique de systèmes automatisés	2019-2020	2020-2021	21	18	85,71 %	78,77 %	61,45 %	70,00 %				
	2020-2021	2021-2022	23	20	86,96 %							
	2021-2022	2022-2023	22	14	63,64 %							
Électricité	2019-2020	2020-2021	55	42	76,36 %	64,35 %			61,45 %	70,00 %		
	2020-2021	2021-2022	42	26	61,90 %							
	2021-2022	2022-2023	73	40	54,79 %							
Charpenterie-menuiserie	2020-2021	2020-2021	46	37	80,43 %	79,88 %					61,45 %	70,00 %
	2021-2022	2021-2022	67	62	92,54 %							
	2022-2023	2022-2023	57	38	66,67 %							
Coiffure	2019-2020	2020-2021	11	6	54,55 %	56,95 %	61,45 %	70,00 %				
	2020-2021	2021-2022	17	8	47,06 %							
	2021-2022	2022-2023	13	9	69,23 %							
Esthétique	2019-2020	2020-2021	19	6	31,58 %	50,34 %			61,45 %	70,00 %		
	2020-2021	2021-2022	19	11	57,89 %							
	2021-2022	2022-2023	26	16	61,54 %							
Comptabilité	2019-2020	2020-2021	24	10	41,67 %	44,60 %					61,45 %	70,00 %
	2020-2021	2021-2022	21	12	57,14 %							
	2021-2022	2022-2023	20	7	35,00 %							
Secrétariat	2019-2020	2020-2021	14	7	50,00 %	55,27 %	61,45 %	70,00 %				
	2020-2021	2021-2022	17	8	47,06 %							
	2021-2022	2022-2023	16	11	68,75 %							

Sources : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Taux d'obtention d'un diplôme de formation professionnelle après trois ans.

Le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle (FP) après trois ans représente la proportion des nouveaux inscrits dans un programme à temps plein qui obtiennent un diplôme en formation professionnelle dans les trois années suivant leur première inscription (dans le programme). Le diplôme peut être obtenu dans le même programme que celui de l'inscription ou dans un autre.

ORIENTATION 2

Offrir un milieu sain, bienveillant, fort de sa diversité et créateur de citoyens accomplis.

Instaurer des processus afin de favoriser la cohérence et la priorisation des actions par la concertation entre les diverses instances.

Objectif 7 :

Développer et mettre en place des stratégies et des activités pour offrir un **milieu de vie sain** et sécuritaire en fonction des besoins de chaque milieu.

Situation de départ	Inventaire des stratégies et des activités prioritaires mises en place en fonction des problématiques.
Cible	Diffusion, promotion et compréhension commune de stratégies et d'activités validées ou reconnues efficaces pour soutenir les milieux dans la recherche de pistes de solution en fonction de leurs besoins.

Objectif 8 :

Améliorer le climat de **bienveillance**, de bien-être et de sécurité des élèves.

Proportion d'écoles et de centres **ayant recours au référentiel** sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.



Situation de départ (2022-2023)	0 %
Cible	100 %

Objectif 9 :

Maintenir le taux d'élèves de niveau secondaire inscrits à un **projet pédagogique particulier** par année, par école (pour les écoles La Source et D'Iberville).

	Situation de départ (2022)
Nombre total d'élèves dans un PPP	1 237
Nombre total d'élèves	2 002
Taux %	61,8 %
Cible	61,8 %

Déclaration des services offerts



Les services de l'éducation préscolaire

Ils ont pour but de favoriser le développement intégral de l'élève par l'acquisition d'attitudes et de compétences qui faciliteront la réussite de son parcours scolaire et personnel en lui permettant de s'intégrer graduellement dans la société (i-13.3, r. 8 - Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire).

Visant la réussite éducative, le mandat de l'éducation préscolaire est de favoriser le développement global de tous les élèves en offrant un milieu de vie sécurisant, bienveillant et inclusif, en cultivant le plaisir d'explorer, de découvrir et d'apprendre et en mettant en place les bases de la scolarisation. Il permet aussi de mettre en œuvre des interventions préventives en procurant des activités de prévention universelle et des activités de prévention ciblée. (Programme-cycle de l'éducation préscolaire p. 3)

Les services de l'éducation préscolaire comprennent :

- l'éducation préscolaire 4 ans, communément appelée « maternelle 4 ans », offerte dans certaines écoles selon le nombre d'inscriptions et l'espace disponible. À la maternelle, l'équipe-école accueille non seulement l'enfant, mais aussi sa famille;
- l'éducation préscolaire 5 ans, offerte, selon le nombre d'inscriptions, dans toutes les écoles primaires. Dans cette dernière année du cycle, comme dans la première, les services sont orientés vers le développement physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.



Les services éducatifs - secteur jeunes

Au primaire

Ces services ont pour but de permettre le développement intégral de l'élève et son insertion dans la société par des apprentissages fondamentaux qui contribueront au développement progressif de son autonomie et qui lui permettront d'accéder aux savoirs proposés à l'enseignement secondaire.¹

Des services variés (dont l'anglais intensif) et des classes alternatives sont offerts dans des écoles primaires du Centre de services scolaire.

Au secondaire

Ces services ont pour but de poursuivre le développement intégral de l'élève, de favoriser son insertion sociale et de faciliter son orientation personnelle et professionnelle. Ils complètent et consolident la formation de base de l'élève en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une qualification et, le cas échéant, de poursuivre des études supérieures.¹

Les écoles secondaires offrent des services variés, dont des concentrations ainsi que des programmes Sport-études. En collaboration avec des partenaires, des alternatives au cheminement de l'élève sont aussi possibles.

Depuis l'année scolaire 22-23, l'école D'Iberville offre également aux nouveaux élèves issus de l'immigration une classe pour les accompagner dans l'apprentissage de la langue française (Programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale [ILSS]).

Le cheminement particulier de formation est un mode d'organisation de l'enseignement pour l'élève qui présente un retard scolaire compromettant, au moins pour un certain temps, sa réussite scolaire dans le contexte d'une classe régulière (c.c. annexe 22). Grâce à des mesures particulières, il vise l'intégration de l'élève à un programme de formation davantage susceptible de répondre à ses intérêts, ses besoins et ses capacités.

Au primaire et au secondaire

La classe spécialisée est un mode d'organisation de l'enseignement qui peut permettre de répondre aux besoins de certains élèves en vue de leur réussite scolaire et éducative. Il s'agit d'un regroupement d'élèves qui nécessitent des mesures particulières pour réaliser leurs apprentissages.

¹ Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, (2023).



Les services éducatifs complémentaires

Ils ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Ce sont des programmes:

- de soutien visant à assurer à l'élève des conditions propices à l'apprentissage;
- de vie scolaire visant le développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté;
- d'aide visant à accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;
- de promotion et de prévention visant à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influenceront de manière positive sa santé et son bien-être.

Les services éducatifs complémentaires comprennent les services :

- de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- d'éducation aux droits et aux responsabilités;
- d'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- d'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- de psychologie;
- de psychoéducation;
- d'éducation spécialisée;
- d'orthophonie;
- d'orthopédagogie;
- de santé et de services sociaux;
- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

Les services particuliers

Ils ont pour but de permettre à l'élève de profiter pleinement des autres services éducatifs¹ :

- en favorisant l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires à son intégration aux activités éducatives;
- en lui assurant un soutien aux apprentissages en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;
- en adaptant l'enseignement ou le cadre d'organisation scolaire et du service d'enseignement.

Les services particuliers comprennent :

- le soutien à la réussite éducative des élèves autochtones;
- le soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non francophones;
- l'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier.

Les services éducatifs - secteur adultes

(I-13.3, r. 9 - Régime pédagogique de la formation générale des adultes)

Les services éducatifs offerts aux adultes en formation générale (élèves de 16 ans et plus) comprennent des services de formation, des services d'éducation populaire et des services complémentaires. Ils ont pour but :

- de permettre à l'adulte d'accroître son autonomie;
- de faciliter son insertion sociale et professionnelle;
- de favoriser son accès et son maintien sur le marché du travail;
- de lui permettre de contribuer au développement économique, social et culturel de son milieu;
- de lui permettre d'acquérir une formation sanctionnée par le ministre.

Les services de formation comprennent des services d'enseignement et des services d'aide à la démarche de formation.

¹ Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, (2023).

Les services d'enseignement ont pour objet d'aider l'adulte à acquérir les connaissances théoriques ou pratiques afin de lui permettre d'atteindre les objectifs de formation qu'il poursuit. Ils peuvent être offerts par divers modes de formation. Ces services comprennent :

- le soutien pédagogique, le rattrapage, le soutien linguistique et le soutien aux apprentissages;
- l'alphabétisation;
- le présecondaire;
- le premier cycle du secondaire;
- le deuxième cycle du secondaire;
- l'intégration sociale;
- l'intégration socioprofessionnelle;
- la francisation;
- la préparation à la formation professionnelle;
- la préparation aux études postsecondaires.

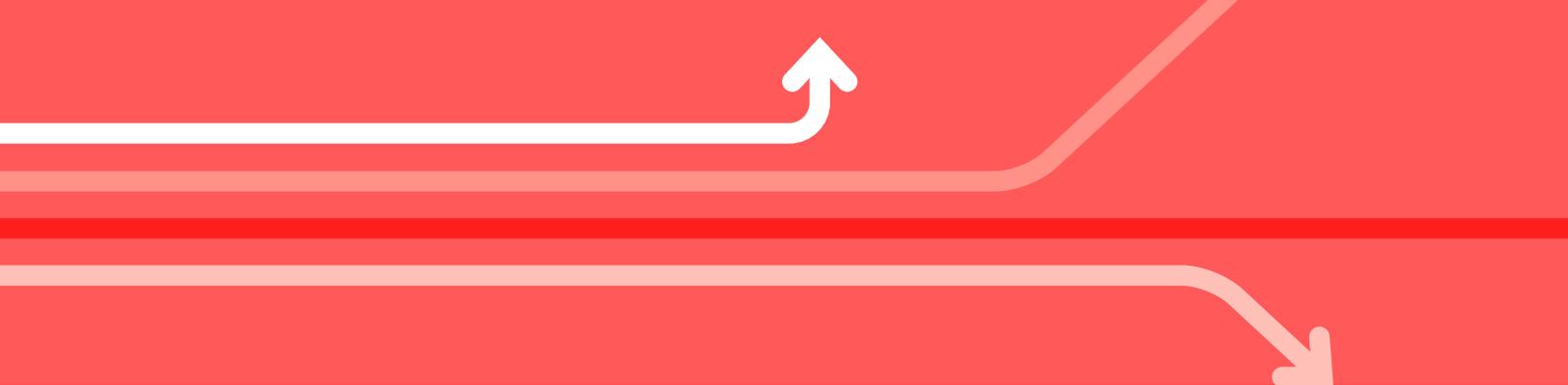
Les services d'éducation populaire sont ceux qui sont liés au développement intellectuel, social et culturel de l'adulte ou d'un groupe d'adultes, ainsi qu'à la réalisation de projets communautaires.

Les services complémentaires ont pour objet de soutenir l'adulte en formation au regard de ses conditions personnelles et sociales. Ils comprennent des services professionnels en :

- orientation;
- services psychosociaux;
- orthopédagogie;
- vie étudiante.



Darcie - Enseignante au CSSRN



Les services éducatifs - secteur de la formation professionnelle

(I-13.3, r. 10 - Régime pédagogique de la formation professionnelle)

Les services éducatifs offerts en formation professionnelle comprennent des services de formation et des services complémentaires. Ils ont pour but :

- de permettre à l'élève d'accroître son autonomie;
- de faciliter son insertion sociale et professionnelle;
- de favoriser son accès et son maintien sur le marché du travail;
- de lui permettre de contribuer au développement économique, social et culturel de son milieu;
- de lui permettre d'acquérir une formation sanctionnée par le ministre.

Les services de formation sont ceux qui sont liés à l'acquisition, à l'évaluation et à la sanction des compétences visées par les programmes d'études offerts. Ils visent également ceux qui sont liés au soutien pédagogique et à l'environnement éducatif dans lequel la personne fait ses apprentissages, et ce, de son entrée en formation jusqu'au terme de celle-ci.

Les services de formation comprennent des services d'enseignement et des services d'aide à la démarche de formation.

Les services d'enseignement peuvent être offerts par divers modes de formation. Ils ont pour but d'aider la personne à acquérir des compétences professionnelles permettant :

- d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) menant à l'exercice d'un métier spécialisé ou d'une profession et, le cas échéant, de poursuivre des études;
- d'obtenir une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) menant à une spécialisation dans une branche particulière d'un métier ou d'une profession et, le cas échéant, de poursuivre des études.



Yoann -
Élève au double DEP
Secrétariat-comptabilité

Les programmes offerts sont :

- charpenterie-menuiserie (DEP);
- coiffure (DEP) programme individualisé;
- comptabilité (DEP) programme individualisé;
- électricité (DEP);
- électromécanique de systèmes automatisés (DEP);
- entretien général d'immeuble (DEP)
- épilation à l'électricité et photoépilation (ASP en élaboration);
- esthétique (DEP) programme individualisé;
- secrétariat (DEP) programme individualisé;
- secrétariat et comptabilité (double DEP afin de former des adjointes et des adjoints administratifs).

Le détail de chaque programme offert se trouve sur le site Web du centre Polymétier :
www.polymetier.qc.ca

Les services complémentaires ont pour objectif de soutenir l'élève en formation au regard de ses conditions personnelles et sociales. Ils comprennent des services professionnels en :

- orientation;
- psychoéducation;
- travail social.



Le service aux entreprises

Le service aux entreprises du CSSRN (SAE) offre des services de formation continue aux individus et aux travailleuses et travailleurs des entreprises. Pour ce faire, des ententes de partenariat peuvent être convenues avec des acteurs socioéconomiques, tels Services Québec et autres organismes subventionnaires.

Le SAE répond aux besoins de formation et de perfectionnement des entreprises, des organismes locaux et de la population. De plus, en collaboration avec les CSS de la région, le SAE est en mesure de proposer un choix de formations des plus complets.

Ces formations peuvent prendre plusieurs formes :

- reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- attestations d'études professionnelles (AEP);
- compétences à la carte;
- formations sur mesure et perfectionnement;
- formations en santé et sécurité au travail (SST).

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

À la formation générale des adultes et à la formation professionnelle

Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont un service d'aide à la démarche d'orientation vers une formation offerte par le CSSRN qui a pour but de permettre à l'élève âgé de 16 ans ou plus d'établir son projet de formation compte tenu de ses expériences personnelles et professionnelles ainsi que de ses objectifs.

Il est important de préciser que plusieurs textes sont tirés ou inspirés du *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*, du *Régime pédagogique de la formation générale des adultes* et du *Régime pédagogique de la formation professionnelle*.

Signataires du plan d'engagement vers la réussite

La présidente du conseil d'administration et le directeur général du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda remercient toutes les personnes qui ont participé à la réalisation du plan d'engagement vers la réussite.

Tous les ans, le Centre de services scolaire rendra compte, à l'intérieur de son rapport annuel, de l'évolution des objectifs déterminés dans le plan d'engagement vers la réussite.



Geneviève Wagner
Présidente
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda



Yves Bédard
Directeur général
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda

**Centre
de services scolaire
de Rouyn-Noranda**

Québec



www.cssrn.gouv.qc.ca